



Demande annulation à mauvaise adresse fourni

Par **z750r**, le **10/05/2016** à **12:41**

Bonjour,

J'ai commander des fenêtres ayant donner une caution après réflexion j'ai décidé d effectuer une annulation en renvoyant le bon de commande en lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse figurant sur le bon commande.la poste m'a retourné ma demande d'annulation pour raison N.P.A.l

J'ai donc décidé de prendre contact avec l'entreprise pour avoir confirmation de l' adresse.celle ci me dit que l adresse est exactmais après avoir rechercher sur le site internet de l entreprise. L adresse n'est pas la bonne et ne correspond pas à celle indiquée sur le bon de commande qui n'existe plus.

Quels sont mes recours pour récupérer mon chèque et annuler la commande sachant que le délai de rétractation est passé depuis hier et que l adresse du bon de commande n est pas valable ?? Courier d annulation jamais reçu par l entreprise .

Merci